

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2025**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

*L'an deux mille vingt-cinq, le treize mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Charles FERRÉ, Maire.*

*Nombre de Conseillers Municipaux : 27.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mai 2025.*

**PRÉSENTS (22) :** Mesdames et Messieurs FERRÉ Charles, DUBOUCHAUD Patricia, DATIN Yves, CONTINSOUZA Nicolas, PEYRAT Denise, TAGUET Jean-Marie, RIVET Murielle, CASSEZ Didier, BOUILLON Ludivine, POP Ion Octavian, CARRARA Annie, TRAËN William, DELSOL Annie, VILLALBA Liliane, AURIEL Delphine, CAUTY Stéphan, FRAYSSE Jean-Michel, SMUDA Francis, VILLA Olivier, VIDAL Dany, LE GALL Thierry, MAIMBOURG-BUISSON Brigitte.

**PROCURATIONS (5) :** Mme FORYS Claire à Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. OLIVEIRA Mathieu à M. DATIN Yves, M. KOLBEL Paul à Mme VILLALBA Liliane, Mme TROUSSIER Maréva à M. FERRÉ Charles, Mme GALET Clarisse à Mme VIDAL Dany.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme BOUILLON Ludivine.

- N°1 D.CM/2025/038 Présentation du rapport annuel 2024 de la Délégation de Service Public du cinéma l'Esplanade

**PRIS ACTE**

- N°2 D.CM/2025/039 Dénonciation des options de TVA de budgets clôturés

**APPROUVÉE à l'unanimité**

- N°3 D.CM/2025/040 Versement de l'avance de subvention du budget principal au CCAS

**APPROUVÉE à l'unanimité**

- N°4 D.CM/2025/041 Tarif complémentaire CDMA

**APPROUVÉE à l'unanimité**

- N°5 D.CM/2025/042 Demandes de subventions pour le tennis couvert auprès de l'Agence Nationale du Sport et du FEDER

**APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions**

- N°6 D.CM/2025/043 Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025

**APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions**

- N°7 D.CM/2025/044 Avenant n°1 à la convention de prestation de restauration en liaison chaude des élèves des écoles maternelle et primaire de la commune d'Égletons

**APPROUVÉE à l'unanimité**

- N°8 D.CM/2025/045 Cession du chemin rural Tra le Bos au profit de la société FARGES SAS  
APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions
- N°9 D.CM/2025/046 Rétrocession de la concession DAUMARD au cimetière du Puy Foissac  
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°10 D.CM/2025/047 Rétrocession de la concession double CHAZALVIEL au cimetière du Puy Foissac  
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°11 D.CM/2025/048 Information sur le Guide des Marchés Publics  
PRIS ACTE

VU POUR ETRE AFFICHÉ A LA PORTE DE LA MAIRIE CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Egletons, le 14 mai 2025



Le Maire,

Charles FERRÉ

Les délibérations sont consultables au secrétariat de la mairie.